

# Structuration des politiques publiques en faveur de la langue occitane

## **Occitanie**

*Contribution de David GROSCLAUDE,  
Président de l'Institut d'Etudes Occitanes.*

La particularité de la situation de la langue occitane c'est la géographie. La revendication en faveur de l'occitan est tributaire de cette géographie qui fait de l'occitan la langue qui a le plus grand territoire des langues sans statut d'Europe occidentale. Cela crée plusieurs difficultés que nous vivons en tant qu'organisation occitaniste .

Premièrement nous devons mener une action de façon à ne laisser aucune zone de l'espace occitan a la traîne même s'il existe des disparités dues à la vitalité plus ou moins grande de la revendication dans telle ou telle région.

Deuxièmement nous avons une multiplicité d'interlocuteurs institutionnels sept régions de France, une région italienne et le Val d'Aran, plus de trente départements.

### **La situation à ce jour**

Des progrès évidents sont en cours avec la mise en place d'une politique linguistique dans plusieurs territoires (départements et régions) Une capacité plus grande de l'occitanisme à se mobiliser. Une capacité à présenter des projets plus élaborés. C'est la conséquence d'une professionnalisation du secteur.

Une idée qui avance peu à peu qui est celle de l'interregionalité indispensable pour toute politique en faveur de l'occitan

### **Les éléments positifs**

- Deux manifestations réussies en 2005 et en 2007.
- Une capacité des acteurs associatifs e culturels en général à mettre en place un dialogue avec les institutions et à s'unir pour parler d'une seule voix.
- Le commencement d'un dialogue sérieux avec trois régions et entre les régions en question et certains de leurs départements.
- Un dialogue positif avec le département des PA et la mise en place d'une politique linguistique.
- La prise en compte de la question occitane par le gouvernement catalan (officialité et création de l'Ofici per l'Occitan) et l'arrivée aux affaires d'un nouvelle génération en Val d'Aran.
- Avancement du travail pour ce qui est des cours d'adultes ( accord entre trois partenaires principaux pour la mise en place d'un label).

### **Les éléments négatifs**

- L'absence de vrai dialogue avec l'Etat.
- Des perspectives très contrastées en matière d'enseignement : comment seront signées les futures conventions avec les régions ?
- Du retard dans la prise de conscience de certains conseils régionaux (Limousin, Auvergne) et une situation étrange en Provence où l'autorité politique semble dans l'incapacité de faire des choix clairs.
- Aucune avancée sérieuse dans le domaine de l'audiovisuel public. Les interlocuteurs sont à la limite du mépris pour la question linguistique dans plusieurs régions.